

L'INSCRIPTION AU SERVICE D'AIDE À L'INTÉGRATION DES ÉTUDIANTS

À faire après l'inscription au cégep

Services adaptés pour les futurs étudiants en situation de handicap

DOCUMENT CONÇU PAR NICOLAS LECOURS CONSEILLER D'ORIENTATION AU COLLÈGE CHARLES-LEMOYNE
ET ADAPTÉ LIBREMENT D'APRÈS UNE PRÉSENTATION DE MADAME ISABELLE DARVEAU CONSEILLÈRE
PÉDAGOGIQUE AU CCSI DE L'OUEST (CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL)

POUR QUI

Pour les étudiants qui présentent des incapacités physiques temporaires ou permanentes, organiques, sensorielles, neurologiques, un trouble de l'apprentissage ou de la santé mentale.

L'INSCRIPTION

Tu peux t'y inscrire dès ton inscription au cégep fait. Un conseiller vérifiera ton admissibilité, tes forces et tes besoins en lien avec ton programme d'études. Il rédigera ensuite un plan d'intervention pour ta première session de cours au cégep.

AIDE EXTERNE

Si tu reçois de l'aide d'un organisme ou d'un professionnel, ton conseiller te demandera ton autorisation afin d'échanger avec ces personnes qui

te connaissent depuis longtemps. Tu devras signer un formulaire de transmission de renseignements

confidentiels.

ACCOMPAGNEMENT

Ce sera un changement majeur. C'est l'un de tes parents qui se charge de

cette tâche pour toi avec le personnel de ton école. Maintenant,

c'est ta responsabilité. Tu peux demander à être accompagné pour la première rencontre. Ensuite, tu

devras prendre les choses en mains.

ACCOMMODEMENTS RAISONNABLES

Tu dois pouvoir bénéficier des mêmes chances que tous les autres étudiants ni plus ni moins.

SANS PRIVILÈGE NI DISCRIMINATION

Les accommodements ne doivent pas créer de privilèges pour toi ni de situations discriminatoires pour les autres étudiants.

COLLABORATION, RÉCIPROCITÉ ET AUTONOMIE

Tu devras collaborer avec le personnel du service afin de trouver des solutions adaptées à tes besoins. Tu deviens un acteur important du processus. Tu devras ensuite respecter l'entente passée avec ton conseiller. C'est la réciprocité. Le but est le développement de ton autonomie. Tu dois te rappeler que tu es maintenant étudiant aux études supérieures.